



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1, STANDARD REQUEST FOR BID
Voir Section 1, INVITATION À SOUMISSIONNER – STANDARD

**STANDARD REQUEST FOR BID
INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande 5P420-22-0038/A PW-22-01011100 Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	Amendment No. - N° de modification 008
--	---

Solicitation closes – La demande prend fin : at – à 14 :00 HNR on – le 18 janvier 2023 See Section 1, STANDARD REQUEST FOR BID Voir Section 1, INVITATION À SOUMISSIONNER – STANDARD	File No. - N° de dossier 5P420-22-0038
---	--

No of	
Page/	2
N° de page	

Date of Amendment – Date de modification 17 janvier 2023
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1., STANDARD REQUEST FOR BID Voir Section 2, Article 4.1, INVITATION À SOUMISSIONNER – STANDARD
Destination See Section 2, Annex A, STANDARD REQUEST FOR BID Voir Section 2, Annexe A, INVITATION À SOUMISSIONNER – STANDARD

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions :

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression) Signature : _____ Date : _____

Modification 008

Cette modification vise à :

- Répondre aux questions de soumissionnaires ;
- Modification à l'Annexe A ;
- Modification à l'Annexe C ; et
- Insérer Annexe D.

A. Questions et réponses

Q1. Pouvez-vous nous confirmer si nous pouvons remplacer les retours de placage de bois par des retours de stratifié?

R1. Non, Parcs Canada n'acceptera pas de substitution du placage par du stratifié.

Q2. Les dessins indiquent une hauteur de cloison de 72 po A.F.F. pour la station à 5 espaces de travail et comprennent un commentaire « Ajout par le client ». Veuillez nous indiquer si ces « piles » doivent être incluses dans nos prix et, dans l'affirmative, où les inclure. La matrice des panneaux n'indique que des panneaux de +/- 54 po de hauteur. Veuillez également préciser ce que signifie « Ajout par le client ».

R2. Oui, la mention « Ajout par le client » devait être incluse, mais elle a été omise dans l'appel d'offres initial. Des articles sur les cloisons non compris dans l'entente d'approvisionnement ont été ajoutés aux catégories 1, 2 et 5 pour fournir des renseignements sur les prix. Consultez les changements apportés à l'annexe A des documents d'appel d'offres ci-dessous, ainsi que l'inclusion à l'annexe D au sujet des produits non compris dans l'entente d'approvisionnement.

Les soumissionnaires des catégories 1, 2 et 5 DOIVENT soumettre leurs offres conformément au **besoin et à la base de paiement** inclus dans le présent document. Si une offre ne cadre pas avec cette modification, nous considérerons qu'elle ne respecte pas les exigences de cet appel d'offres.

Q3. À l'annexe C, dans la section 2 « Détails des cloisons » de l'« Exigence de la catégorie 1a » des « Instructions à l'intention des soumissionnaires », le point c indiquent que le type d'alimentation électrique est une colonne d'alimentation. Cependant, les plans d'étage n'indiquent aucune colonnette de service Pac, les dessins mentionnent un « faisceau de câblage au mur ». Veuillez confirmer si le type d'alimentation est une alimentation par le haut (colonnette de service Pac) ou provenant de la base (faisceau de câblage au mur).

R3. La sélection incluse était incorrecte. L'alimentation doit provenir de la base (faisceau de câblage au mur) comme il est indiqué sur les dessins. Renseignements supplémentaires fournis dans la modification de l'annexe C ci-dessous.

Les soumissionnaires DOIVENT soumettre leurs offres conformément à l'**annexe C – Plans d'étage** incluse dans le présent document. Si une offre ne cadre pas avec cette modification, nous considérerons qu'elle ne respecte pas les exigences de cet appel d'offres.

B. Modification à l'annexe A - Besoin et base de paiement - Catégorie(s) de produits : 1a, 2, et 5 Tableau 1

Le besoin et la base de paiement indiqués à l'annexe A de la demande de proposition 5P420-22-0038/A, intitulée « Meubles de bureau catégories de produits 1a, 2, 3, 4, et 5 Agence Parcs Canada – Lake Louise, AB » sont modifiés de la manière indiquée dans le présent document. Les soumissionnaires **DOIVENT** soumettre leurs offres conformément au besoin et à la base de paiement inclus dans le présent document. Si une offre ne cadre pas avec cette modification, nous considérerons qu'elle ne respecte pas les exigences de cet appel d'offres.

Sous le Catégorie(s) de produits : 1a, 2, et 5 Tableau 1 — Tableau des produits

Insérer

N° de l'invitation :
5P420-22-0038/A

N° de la modification :
008

Autorité contractante :
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :
PW-22-01011100

Titre :
Meubles de bureau catégories de produits 1a, 2, 3, 4, et 5: Agence Parcs Canada – Lake Louise, AB

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie*) Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
AMA.1	Panneau superieur facultatif 24" x 18" H non-électrifié	3	Non		\$	\$
AMA.2	Panneau superieur facultatif 48" x 18" H non-électrifié	3	Non		\$	\$
Total des produits somme de tous les éléments (1a + 2 + 5 +AMA)						\$

C. Modification à L'Annexe C - Plan(s) d'étage

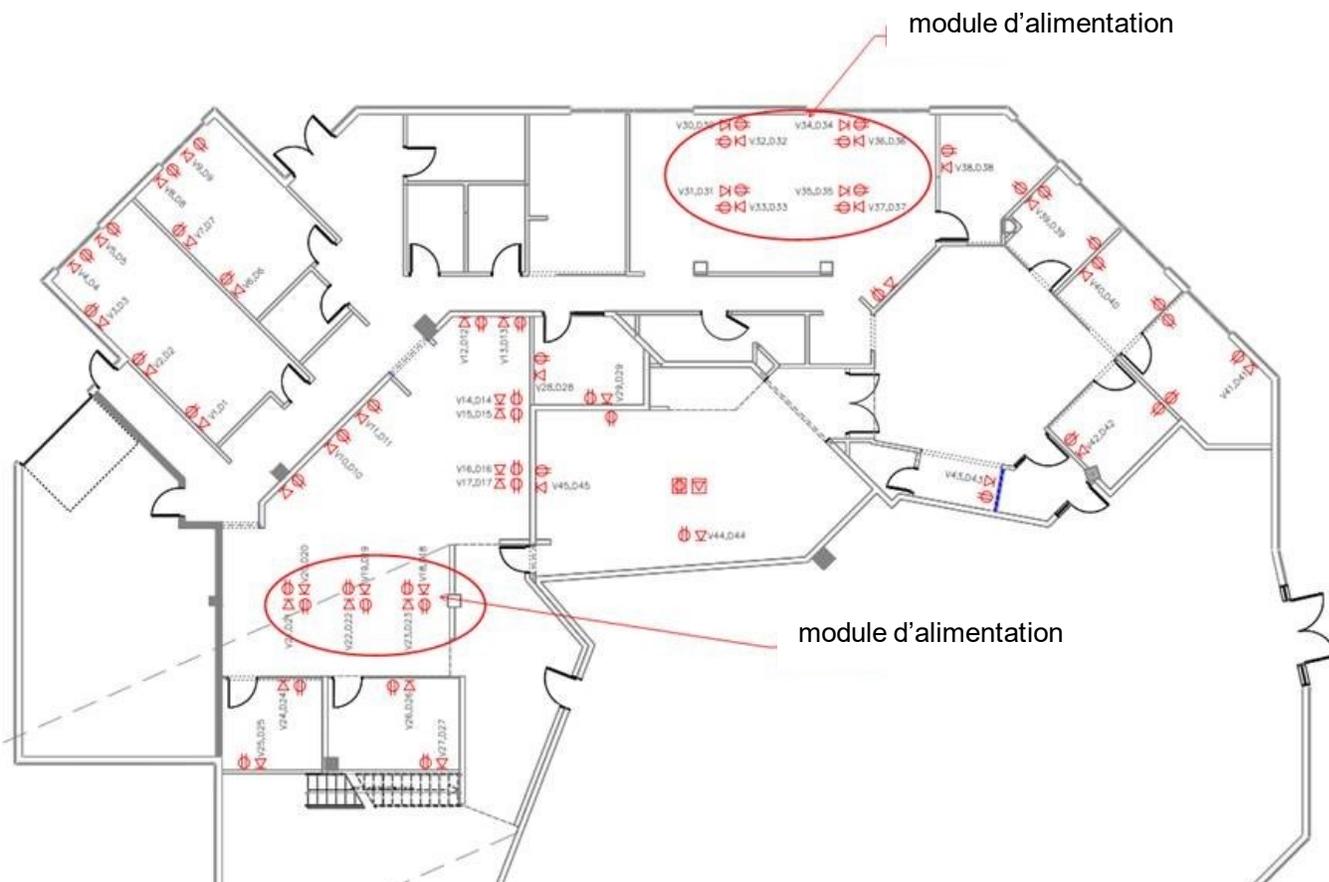
PLAN(S) D'ÉTAGE à l'annexe C de la demande de proposition 5P420-22-0038/A, intitulée « Meubles de bureau catégories de produits 1a, 2, 3, 4, et 5 Agence Parcs Canada – Lake Louise, AB » a subi une modification de la manière indiquée dans le présent document. Les soumissionnaires **DOIVENT** soumettre leurs offres conformément aux plans d'étage inclus dans le présent document. Si une offre ne cadre pas avec cette modification, nous considérerons qu'elle ne respecte pas les exigences de cet appel d'offres.

Supprimer

- c. type d'alimentation électrique : des colonnes d'alimentation.

Insérer

- c. type d'alimentation électrique : **un module d'alimentation. Voir l'image de référence ci-dessous :**



N° de l'invitation :
5P420-22-0038/A

N° de référence du client :
PW-22-01011100

N° de la modification :
008

Titre :
Meubles de bureau catégories de produits 1a, 2, 3, 4, et 5: Agence Parcs Canada – Lake Louise, AB

Autorité contractante :
Andrea McGraw-Alcock

D. Insérer ANNEXE D - SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Les soumissionnaires qui présentent une offre relative aux catégories : 1a, 2, et 5 sont priés de soumettre une copie de l'annexe D avec leur document d'appel d'offres.

Insérer

ANNEXE D SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA (*s'il y a lieu*) qui fait partie du besoin.

1. Attestation

1.1 Conformité des produits non disponibles (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.